

Protection de L'enfance En Danger



L'affaire de tous

ELLE EN EST MORTE

- ◆ La protection de l'Enfance est une prérogative de l'Etat. Cette mission de service public est inscrite dans la loi devant être égalitaire sur tout le territoire français.
- ◆ Les enfants ne bénéficient pas de prise en charge globale. Impossible de concilier l'accompagnement social et médicosocial.
- ◆ Le délai entre la décision judiciaire et son application sur le terrain est trop long. Les services sont souvent déjà engorgés. Les dossiers restent en attente faute de place et les situations se sont déjà aggravées au moment où on démarre l'accompagnement.
- ◆ Augmenter les places en foyers avec un accompagnement spécialisé plutôt que les loger dans des Hôtels.
- ◆ Les modes de management gangrènent le secteur. L'humain est réduit au morcèlement et à l'outil de gestion.

Les travailleurs sociaux de la protection de l'Enfance se mobilisent pour tous les enfants comme Lily.

Cet enfant de 15 ans confié à l'Aide Sociale à l'Enfance s'est suicidé dans sa chambre d'Hôtel le 25 janvier 2024.

Lily logeait seule dans un hôtel sans présence constante de professionnels éducatifs qualifiés.

Laisseriez vous votre enfant mineur seul dans une chambre d'Hôtel ?

Il aura fallu ce drame pour que l'Etat réagisse et publie enfin, 10 jours après la mort de Lily, les décrets d'application de la Loi Taquet, promulguée en février 2022.

Cette loi interdit le placement en Hôtel pour les mineurs en danger.

Le geste de Lily ne doit pas rester sans suite.

La CGT exige:

- * Que l'état reprenne à sa charge sa prérogative en matière de protection de l'Enfance et mette en place sans tarder les décrets d'application de la loi Taquet.
- * La création d'établissement spécifique pour ces jeunes en détresse de la protection de l'enfance
- * Un traitement salarial non concurrentiel entre public et privé associatif
- * Les moyens de prendre en charge l'enfant et sa famille dans leur globalité
- * Mise en place de moyens, de professionnels qualifiés et de reconnaissance de nos métiers
- * Une Convention Unique et Etendue de HAUT NIVEAU !

La CGT appelle les salariés et agents de la Protection de l'Enfance, de l'Action Sociale et Médico-social au rassemblement:

Jeudi 15 février 2024, 10H devant le Conseil Départemental.

24 Rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand

